CAMPUS CONDORCET Paris-Aubervilliers

Cité des humanités et des sciences sociales

EP CAMPUS CONDORCET extrait du registre des délibérations

Délibérations du Conseil d'administration n°7 du 12 mars 2019

Réuni au siège de l'EPCC 20, av. George Sand à Saint-Denis à 9h40

Membres du Conseil d'administration : 36 Membres présents et représentés au début de la séance : 29

Délibération n°2019-4 affectant le résultat comptable de l'exercice 2018.

Vu le décret n° 2017-1831 du 28 décembre 2017 relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'établissement public Campus Condorcet ;

Vu les articles 202 et 210 à 214 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

L'agent comptable entendu;

Sur proposition du président;

Le résultat comptable de l'exercice budgétaire 2018 (déficit de 23 242 €) est affecté aux réserves de l'Etablissement.

Abstention: 0 Votes contre: 0 Votes pour: 29

Affichage le 13/03/2019

Publication au registre des actes de l'Etablissement le 13/03/2019 Transmission au contrôle de légalité le 16/03/2019

Délibération certifiée exécutoire le 01104 12013

Le Président du conseil d'administration

JEAN-MARC BONNISSEAU